



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rythmes scolaires

Question au Gouvernement n° 1206

Texte de la question

## RYTHMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Erwann Binet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Erwann Binet. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale. Depuis maintenant un mois, de nombreuses communes ont engagé la réforme des rythmes scolaires dans leurs écoles. D'autres organisent activement des concertations avec les parents d'élèves et bien entendu les équipes éducatives pour préparer sa mise en place en septembre 2014, selon un calendrier volontairement souple. Persister à rejeter la réforme, pour des raisons avouées car inhérentes à la mise en œuvre de toute réforme d'ampleur ou pour des raisons inavouables car plus électorales, c'est refuser une fois de plus de regarder en face la seule chose dont nous devons nous préoccuper : l'intérêt de l'enfant et la réussite de son parcours scolaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

La réforme des rythmes scolaires dans nos communes est une formidable occasion de réfléchir à l'accès de tous les enfants sans distinction aux pratiques sportives, aux équipements culturels et à la découverte de leur environnement. *(Rires sur les bancs du groupe UMP.)* Elle permet d'impliquer, autour des enfants et de leur réussite, l'ensemble des acteurs de nos communes chargés de leur éducation. Elle constitue une occasion unique et précieuse pour nous, les élus de terrain, et il est incompréhensible de voir certains l'écarter et la refuser aujourd'hui.

M. Sylvain Berrios. C'est un fantôme !

M. Erwann Binet. Plus globalement, la réforme des rythmes scolaires est indissociable des autres mesures prises par le Gouvernement consistant à mettre davantage d'enseignants devant les élèves et bien sûr à les former à leur métier. Dans mon département, l'Isère, soixante postes supplémentaires de professeur des écoles sont ainsi venus améliorer un taux d'encadrement des élèves qui est l'un des plus faibles de France. Et nous avons vécu dans toutes nos circonscriptions, chers collègues, une rentrée sereine et apaisée, ce qui nous a changé singulièrement des rentrées précédentes !

M. Claude Goasguen. Pas partout !

M. Erwann Binet. Monsieur le ministre, comment la réforme des rythmes scolaires participe-t-elle, à la refondation de l'école, priorité du Gouvernement ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Vincent Peillon, *ministre de l'éducation nationale*. Vous avez entendu M. Hetzel hier, monsieur le député Binet ! Je dis à la majorité qu'elle peut être fière. M. Hetzel a parlé d'expérimentation. Lorsque la droite a

supprimé 80 000 postes, ce n'était pas une expérimentation, c'était pour tous les enfants de France ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*) Lorsque la droite a supprimé deux heures d'école obligatoire, ce n'était pas une expérimentation, c'était pour tous les enfants ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Bernard Accoyer. Calmez-vous, calmez-vous !

M. Vincent Peillon, *ministre* . Lorsque la droite a supprimé la formation des enseignants, ce n'était pas une expérimentation, c'était pour tous les enfants de France ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Patrice Verchère. Ce n'est pas vrai !

M. Philippe Meunier. Et qu'en dit la Cour des comptes ?

M. Vincent Peillon, *ministre* . Oui, la majorité, à la demande du Président de la République, conduit une action consistant à faire des élèves et de l'école la priorité, en créant à nouveau des postes, 4 000 dans le primaire, en remettant en place la formation des enseignants, en donnant un meilleur temps scolaire aux élèves, en titularisant les personnels accompagnant les enfants en situation de handicap et en créant un service public du numérique éducatif.

M. Claude Goasguen. Et les rythmes scolaires ?

M. Vincent Peillon, *ministre* . Votre soutien et votre engagement, mesdames et messieurs les députés, celui de tous les élus de France ainsi que celui des familles, sont fondamentaux !

M. Claude Goasguen. Cela ne marche pas !

M. Vincent Peillon, *ministre* . Nous ne pouvons laisser le choix des orientations de ce pays à ceux qui misent en permanence sur la division, les intérêts particuliers et la haine du progrès ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. Yves Fromion. Vous êtes bien placé pour en parler !

M. Vincent Peillon, *ministre* . La majorité progressiste a décidé de faire vivre le cœur de la République, c'est-à-dire son école. Je vous le dis très nettement, monsieur Jacob, vous qui employez le vocabulaire de ceux qui n'aiment ni la démocratie ni la République ! (*Vives protestations sur les bancs du groupe UMP, dont plusieurs députés se lèvent.*) Je suis pleinement engagé aux côtés de M. le Premier ministre ! Nous conduirons jusqu'au bout la refonte de l'école et réparerons ce que vous avez abîmé dans la réalité et dans les esprits ! (*Mêmes mouvements. – Mmes et MM. les députés du groupe SRC se lèvent et applaudissent.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Erwann Binet](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1206

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [17 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 octobre 2013](#)